Fiche technique M8

Intersection #8 : Rues du Lac / Saint-Charles

ZONE D'INTERVENTION

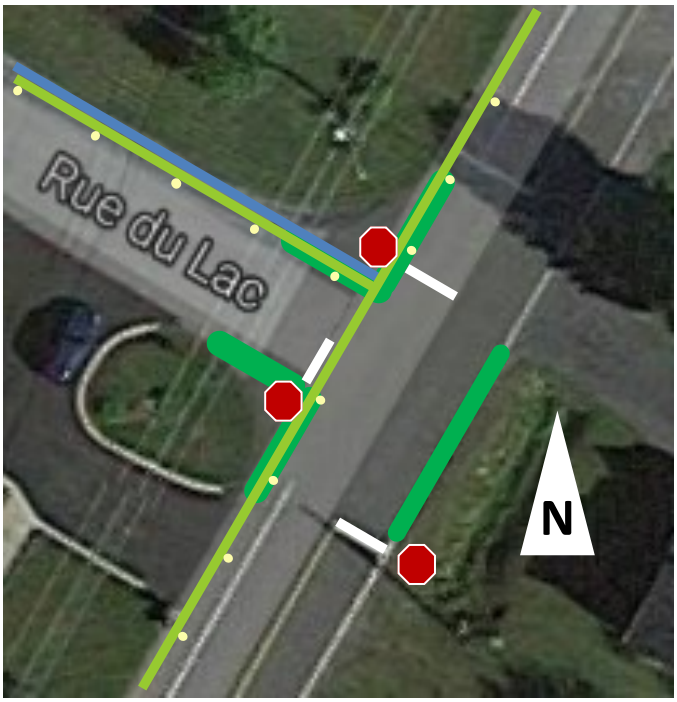

Intersection traversée par :

- Circuit des écoliers
- Circuit des sportifs

SITUATION ACTUELLE

AMÉNAGEMENTS

1. Avancée de la zone piétonnière indiqué par du marquage au sol

Cet aménagement permet de :

- Bien identifier la place des piétons et cyclistes;
- Réduire le temps de traverse des piétons;
- Réduire la vitesse des véhicules en virage ;
- Confiner la voiture dans un espace de circulation restreint;
- Empêcher le stationnement à moins de cinq mètres de l'intersection;
- Évaluer l'efficacité d'un futur aménagement permanent.

2. Bollards délimitant la piste multifonctionnelle

EXEMPLE

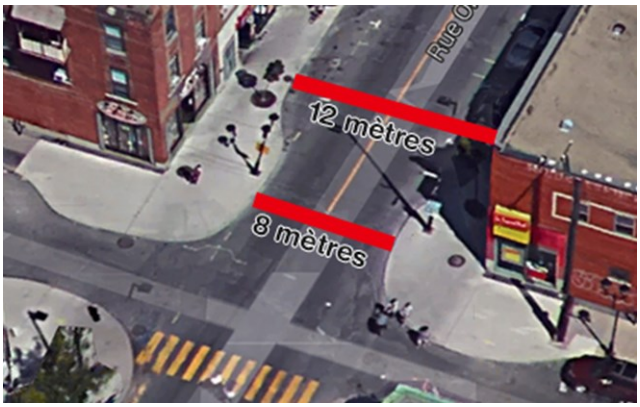

*Les rues de la municipalité étant presque toutes sans trottoir, les avancées seront identifiées par du marquage au sol plutôt que par une saillie de trottoir bétonné. Les dimensions sont à titre indicatif mais ne représentent pas nécessairement la réalité de chaque intersection. Il peut être possible de transformer le marquage au sol par un aménagement paysager à plus long terme.